

*Le vendredi 30 novembre, la classe de Mme CHANTOISEAU, a eu l'honneur de rencontrer Madame Valérie LACROUTE, députée de la 2ème circonscription de Seine-et-Marne.*

*Madame LACROUTE, a obtenu une maîtrise de Sciences-Economiques à l'université I Panthéon-Sorbonne. Elle a ensuite intégré l'entreprise TRANSDEV et a installé des lignes de bus comme le « Seine-et-Marne Express », ligne connue de tous les lycéens bellifontains. Après avoir travaillé dans le privé, la députée est devenue conseillère départementale, en charge des transports, pendant une dizaine d'années. Suite à cela, elle a fondé une association de vie locale, dans sa commune de Nemours.*

*En 2008, Madame LACROUTE est devenue Maire de Nemours, face à 4 listes, seule représentante de la parité.*

*En 2010, elle devient vice-présidente de la communauté de communes du pays de Nemours.*

*En 2012, Madame LACROUTE devient députée de cette circonscription, succédant ainsi à Didier JULIA.*

*Elle est réélue députée en 2017, et au niveau municipal en 2014. Elle a dû se retirer du poste de Maire, suite à la loi sur l'incompatibilité de plusieurs mandats de 2017. Madame LACROUTE est à présent membre de la Commission des Finances.*

*Après son introduction, la classe a posé plusieurs questions à Madame LACROUTE.*

### Êtes-vous satisfaite de la place des femmes dans votre parti politique ?

Premièrement, oui je suis satisfaite de la place qu'occupent les femmes, car sincèrement, il y a beaucoup de femmes qui ont peur de s'engager en politique, celles qui y sont allées, elles ont vraiment eut envie d'y aller.

Cependant, non, car les femmes représentent seulement un peu plus de 20% dans le parti, et cela n'est pas suffisant, mais ce n'est pas le parti qui empêche les femmes de venir en politique, c'est elles qui ont du mal à s'engager.

Le point positif en politique, tous le monde à la même indemnité que l'on soit un homme ou une femme.

### Selon vous, pourquoi les femmes restent-elles sous représentées à l'Assemblée Nationale ?

Selon moi, une femme va concrètement se demander si elle arriverait à combiner sa vie de famille et sa vie parlementaire. Une femme veut souvent bien faire, et elle pense souvent qu'elle ne peut pas tout faire, donc généralement elles font le choix de ne pas s'engager en politique.

Madame LACROUTE incite également les jeunes et les femmes à s'engager en politique.

### Y a-t-il encore des formes de sexisme en politique ?

Selon moi le sexisme n'existe pas qu'en politique, mais partout, dans une entreprise, c'est pareil. Une femme doit toujours montrer qu'elle est capable de bien faire.

De plus l'une des faiblesses que les femmes ont par rapport aux hommes, est que leurs voix portent moins qu'un homme, avec une voix plus féminine, c'est pourquoi il faut hausser la voix en réunion pour se faire entendre. Cela peut-être plus marqué en politique. Mais de

plus en plus les hommes en politique font très attention car ils savent qu'un simple dérapage peut rapidement faire scandale sur les réseaux sociaux

### Êtes-vous satisfaite de nos institutions actuelles ou pensez-vous qu'un retour à la Vème République serait favorable ?

La Vème République a un bon fonctionnement. La séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif est très importante. Cependant, il y a quelques problèmes de gestion, par exemple un problème qui revient aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, c'est le fonctionnement de la « Navette Parlementaire », ce système pourrait être amélioré.

Un autre problème est le pouvoir énorme de Bercy, c'est-à-dire le "pouvoir de l'économie" qui tente de forcer la main sur les institutions législatives et exécutives. Par exemple, le prélèvement à la source qui va se mettre en place le 1er janvier a été initié par ces ministères, pour une simplification de la perception des recettes: certains français avaient déjà mensualisé leurs impôts mais pas tous, les recettes de l'État n'étaient donc pas fixes d'un mois à l'autre. Il a donc fallu dépenser de l'argent pour mettre au point un logiciel, que les entreprises seraient obligées d'installer, car ce sont elles qui feront ce prélèvement à la place de l'État.

Encore, la suppression de la taxe d'habitation, un impôt local que vos parents payent au mois d'octobre, qui était allouée aux communes, pour aménager leur espace (refaire les trottoirs, réparer les écoles, mettre des fleurs dans la ville...). C'est encore Bercy qui a suggéré au Président de la République de supprimer cette taxe afin d'augmenter le pouvoir d'achat des français. Cependant, afin de conserver des recettes, Bercy voulait conserver cette taxe pour 20% des français. Le Conseil Constitutionnel a donc invalidé ce choix pour faute d'égalité, et cette taxe a été supprimée pour tous les français. L'État aura donc un manque à gagner de 13 milliards d'euros. Cette suppression de taxe devrait être appliquée en 2020/2021 et pour l'instant le Président de la République n'a toujours pas trouvé comment remplacer ce manque à gagner.

### Comment limiter les Fake-News sans porter atteinte à la liberté d'expression ?

C'est une vraie question. Il y a eu des propositions de loi pour les Fake-News mais c'est une vraie difficulté. Après il y a des modérateurs notamment sur Facebook mais qui modèrent ce qu'ils ont envie de modérer. Après on n'est pas toujours d'accord notamment sur le mouvement des « gilets jaunes », il y a des gens qui se sont exprimés sur Facebook et qui ont été censurés par le modérateur Facebook, mais est-ce que c'était judicieux ou pas je ne sais pas. Je pense que l'éducation civique a un grand rôle à jouer dans cela pour apprendre aux jeunes à bien utiliser les réseaux sociaux et à être très prudent sur ces derniers, faire attention aux photos que vous postez. Mais après sur les comptes Facebook vous avez la petite virgule bleue qui certifie que ce sont des comptes officiels avec la plupart du temps des informations justes et objectives.

Merci à Madame la députée Valérie LACROUTE pour cette entrevue,  
et à nos professeurs de l'avoir organisée.